

Rapport d'Orientation 2009



ORIENTATIONS GENERALES

L'année 2008 a vu se clôturer le Programme global d'action Maroc cofinancé en 2007 par le Ministère français des affaires étrangères, relayé en 2008 par le MIIINDS (Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire).

Le bilan de ce programme, qui s'est déroulé sur 2 ans, a conduit M&D à faire évoluer son approche et ses relations, tant vis-à-vis de ses partenaires locaux qu'à l'égard de ses bailleurs, à modifier son organisation et son mode de fonctionnement interne.

Ainsi, afin de respecter au mieux ses engagements dans le cadre du CORIAM (Codéveloppement rural intégré dans l'Atlas marocain) qui succède au PGMA2 pour la période 2009 à 2011, M&D s'engage, dès 2009, à :

- **Recentrer son accompagnement sur les acteurs les plus dynamiques** avec comme objectif l'exemplarité, laquelle a pour objectif de stimuler la population et les acteurs légitimes (associations villageoises, coopératives, groupements divers, communes rurales, administrations locales,...) : en effet, M&D n'a ni l'ambition ni les moyens de se substituer à l'Etat.
- **Intensifier et optimiser ses efforts pour garder/renforcer la confiance de ses partenaires** et rassembler des énergies avec un souci renouvelé d'atteinte de ses objectifs. C'est le sens du CORIAM, comme cadre global de son action.
- **Trouver sa place dans cette nouvelle configuration de l'action sur le terrain.** En effet, dans un paysage en mutation, la bonne articulation entre associations, groupements divers, élus communaux et représentants de l'État est cruciale. M&D entend donc poursuivre sa réflexion stratégique sur son positionnement dans ce nouveau paysage (accompagnateur d'initiatives locales, partenariats multi-acteurs,...).

Pour ce faire, elle s'est assigné les objectifs suivants :

1. **Renouveler et diversifier l'implication des (associations de) migrants dans et pour la mise en œuvre des actions de M&D** (en France et au Maroc) principalement
2. **Rechercher de nouveaux acteurs pour développer les capacités d'offre du safran**
3. **Soutenir le FIL dans une prise d'initiative suffisamment attrayante**, qui démontre par l'action la vitalité de cette jeune association.
4. **Soutenir l'initiative des jeunes migrants - ou issus de la migration - en faveur de la valorisation de la culture et du patrimoine** en lien avec les migrations.

Ne pouvant par ailleurs ignorer le contexte de crise financière mondiale et ses incidences sur les budgets alloués par ses partenaires financiers actuels et futurs, la structure se devra de :

5. **Ajuster sa pratique avec un souci d'économie**

Compte tenu de difficultés financières actuelles et objectivement durables (à titre d'exemple, seulement 618 598 € acquis sur les 989 786 € du budget 2009) nous devons répondre à nos

engagements avec des fonds à priori plus limités que les années précédentes et adapter notre stratégie de recherche de financement. Ceci a des implications sur le fonctionnement de l'équipe opérationnelle qui devra faire preuve de plus de solidarité et de complémentarité.

La survie de M&D repose effectivement sur l'attention de chacun.

Sur le plan opérationnel, les activités programmées en 2009 s'articuleront pour l'essentiel autour du CORIAM 2009 - 2011 (Codéveloppement rural intégré dans l'Atlas marocain) cofinancé par le Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire (MIIINDS), sur les 6 axes suivants :

1. Renforcement des capacités d'auto-développement du territoire
2. Amélioration de la quantité, de la qualité et de la mise en marché des produits agricoles et artisanaux et des services touristiques
3. Amélioration de l'accès de la population aux services publics
4. Améliorer l'environnement, gérer les ressources naturelles
5. Améliorer la coordination des migrants marocains et impliquer les associations, en particulier des jeunes générations, dans la solidarité internationale
6. Capitaliser et diffuser la pratique de M&D, renforcer l'organisation

ACTIONS PROGRAMMEES

1. RENFORCEMENT DES CAPACITES D'AUTO-DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1.1 POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DE LA MAISON DU DEVELOPPEMENT DE TALIOUINE, ASSURER SON AUTONOMIE

Construite et en grande partie équipée, la Maison du développement de Taliouine abrite le Bureau d'orientation touristique, le bureau d'accueil pour les retraités et les bureaux de M&D.

A partir de 2009, il est prévu que la Maison du Développement devienne un lieu privilégié de séminaires internationaux sur le thème du développement rural, de l'économie sociale et solidaire, du codéveloppement. Cette option permettrait de diversifier les sources de revenu afin de parvenir à une autonomie financière progressive de la Maison.

L'objectif est d'aboutir à un financement pérenne assuré, pour une part, par chacune des activités qui s'y tiendront (tourisme, droits des retraités, formation...), pour une autre part, par des institutions régionales marocaines et enfin par les séminaires et rencontres nationales et internationales.

1.2 RENFORCER LE FIL - FORUM DES INITIATIVES LOCALES DE TAROU DANNT - ET D'AUTRES STRUCTURES LOCALES EVENTUELLES

Créé en 2005, le FIL, qui regroupe des élus locaux, des Associations villageoises, des ONGs et des coopératives doit devenir, à terme, la structure d'animation du développement local durable de la zone et prendre progressivement en charge la gestion de la maison du développement de Taliouine. Le travail d'accompagnement de M&D se fera dans cette perspective.

1.3 CONSTITUER ET METTRE EN FONCTIONNEMENT LE COMITE INTERNATIONAL, SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ECONOMIQUE D'APPUI AU CODEVELOPPEMENT (CISTE CODEV)

Ce Comité international d'appui au développement durable des zones de montagne du sud Maroc, qui doit se constituer d'une douzaine de scientifiques, principalement français et marocains mais également de représentants de l'administration et du monde de l'entreprise, n'avait pas pu être mis en place en 2008.

Après confirmation de sa mission, il devrait entrer en fonction en 2009.

1.4 CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION PILOTE POUR LA GESTION DES TERRITOIRES

La coopération devra se poursuivre avec l'université d'Agadir (Faculté de géographie) et l'Université de Provence (Institut de Géographie) qui apportent un appui à M&D pour la mise en place d'un système de gestion des terroirs fondé sur les techniques de cartographie satellitaire. La mise en place du SIG n'aura lieu qu'en 2010.

Par ailleurs, M&D prévoit d'associer l'équipe de l'IAM et de la FAO¹, pour bénéficier des compétences des chercheurs pour la mise en place d'une base de données qui sera à la disposition des acteurs associatifs et des Communes rurales pour l'établissement des Plans de Développement Communal et de montage de projet.

1.5 REALISER UN FORUM PARTENARIAL ANNUEL

Les partenaires du programme devront se rencontrer, probablement durant l'été 2009 pour évaluer les actions réalisées, ou en cours, et participer à la programmation des actions à venir.

1.6 APPUI AUX COORDINATIONS INTER VILLAGEOISES

Les associations villageoises ont jusqu'à présent travaillé de manière individuelle alors que certains projets ne peuvent être appréhendés qu'à l'échelle d'un territoire englobant plusieurs Associations. Cette approche « pays rural » doit maintenant être privilégiée ; l'année 2009 sera consacrée à la mobilisation des communes et à la préparation du programme de formation des fonctionnaires de ces communes, sur lesquelles rayonneront les fédérations d'associations.

1.7 FORMATION D'ELUS ET DE FONCTIONNAIRES COMMUNAUX

Les formations générales menées par M&D ces dernières années au bénéfice de Communes n'ayant pas encore de lien direct avec les projets, n'ont pas donné les résultats escomptés. Ces

¹ Qui ont déjà réalisé plusieurs visites conjointes au sud Maroc en 2005 et 2006

formations doivent être reprises uniquement avec les Communes qui abritent des projets. En 2009, ces formations ne concerneront que les élus.

1.9 APPUI A LA REALISATION DE PLANS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Le problème de l'articulation entre les plans de développement des Communes et les projets montés et gérés par les Associations villageoises se pose depuis longtemps. M&D se propose d'apporter un appui à une commune pour lui permettre de gérer correctement l'interface entre le plan communal et le programme d'activités des Associations. Ce cas servira ensuite de matériel pour le travail avec les autres Communes.

1.10 FORMER LES ANIMATEURS (ICES) DES ENF – ECOLES NON FORMELLES – DE M&D COMME RELAIS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LES VILLAGES

Les 10 animateurs et animatrices des Ecoles Non Formelles (ENF), bien implantés en général dans les villages qui hébergent des ENF, et pour partie déjà financés par les villageois eux-mêmes et dans certains cas par des migrants, pourraient utilement être associés comme acteurs directs du développement local. Cette intention est déjà ancienne, mais elle n'a pas pu se concrétiser jusqu'à ce jour.

L'objectif de M&D est, au-delà du suivi du travail des animateurs, de mettre en place dès 2009 un programme *ad-hoc* de formation à leur intention.

2. AMELIORATION DE LA QUANTITE, DE LA QUALITE ET DE LA MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES ET ARTISANAUX ET DES SERVICES TOURISTIQUES

Cette composante, très opérationnelle, qui vise à créer les conditions d'un développement économique durable par un investissement en petites infrastructures productives, implique directement les associations de migrants qui contribuent largement à leur cofinancement. Les associations de migrants sont associées, au même titre que les associations villageoises à tout le processus de préparation puis de réalisation du projet.

2.1 MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RESEAU D'IRRIGATION

La sécheresse endémique du Sud Maroc a amené M&D à investir, depuis plusieurs années, dans la mise en irrigation des zones sèches des villages (« terres bours »). L'évaluation des premiers projets, à Aouerst et à Imgoun, qui ont permis d'irriguer 120 Ha, a montré l'intérêt de la démarche pour l'amélioration des revenus des familles, la création d'emplois locaux, la réduction des risques liés aux aléas climatiques et la diversification des productions de la zone.

Partant de l'hypothèse selon laquelle l'accroissement des revenus des agriculteurs peuvent s'accroître par l'extension des superficies irriguées (permettant, en particulier, une extension de la culture du safran), M&D prévoit de lancer un nouveau projet d'irrigation dans le village d'Ait Youssef.

2.2 RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS, AGRICOLES ET ARTISANAUX, EXISTANTES, CREATION DE NOUVELLES ORGANISATIONS

Actuellement 9 organisations professionnelles sont en fonctionnement dans la zone.

La priorité est de consolider ces organisations qui ne fonctionnent pas encore au mieux, mais également de créer de nouvelles organisations, en particulier de femmes.

Par ailleurs, M&D se propose de créer de nouvelles organisations rurales (groupements ou coopératives). En parallèle, un travail d'identification et d'encadrement de nouveaux producteurs sera effectué dans quelques villages. En fonction de leur choix, ils seront regroupés sous forme de coopérative ou autre.

2.3 FORMER LES DIRIGEANTS DES COOPERATIVES ET GROUPEMENTS

Le processus de formation des responsables des groupements de producteurs et des coopératives démarrera avec les coopératives et groupements déjà en fonctionnement. Au fur et à mesure de leur création, les responsables des nouvelles coopératives et nouveaux groupements seront inclus dans le programme de formation.

Le plan de formation sera principalement centré sur 3 thèmes : la gestion coopérative (ou des groupements), la qualité des process et des produits et la commercialisation.

2.4 APPUYER L'OBTENTION DE CERTIFICATIONS BIO ET EQUITABLES ET RENFORCER LA COMMERCIALISATION DE CES PRODUITS

Les coopératives et groupements visent à la fois le marché local et le marché national pour la vente de leurs produits, mais aussi le marché international pour une part de leur production.

L'objectif du programme serait que 20% de la production d'argan et de safran puisse être commercialisée sur le marché bio-équitable international, français en particulier, au terme du programme de 3 ans. Pour ces 20%, il s'agit de marchés haut de gamme pour lesquels une certification comme produit bio-équitable représente un avantage incontestable.

Les producteurs de safran recevront, en outre, pendant la période, une formation de base aux techniques de l'agriculture bio, afin de garantir une meilleure qualité du produit.

M&D est prête à apporter de nouveau son soutien à la réalisation du Festival du Safran en 2009, celui-ci constituant à ses yeux une très bonne vitrine pour ce produit marocain original et de grande qualité.

2.5 APPORTER UN APPUI TECHNIQUE A LA VALORISATION DES PRODUITS DE TERROIR ET A LA MISE AU POINT DE PRODUITS INNOVANTS POUR LE MAROC

La démarche actuelle, qui consiste à apporter de la valeur ajoutée aux produits agricoles et artisanaux, afin d'accroître les revenus des producteurs et de créer des emplois locaux non agricoles, est pertinente, mais elle doit être approfondie. Il s'agit de mieux valoriser les produits existants par des emballages et des étiquetages adéquats, en particulier, mais aussi par des recettes originales.

De nouveaux produits à base d'huile d'argan, d'olives, de noix, d'amandes, de safran ou de plantes aromatiques doivent être identifiés, mis au point et développés. Il s'agira essentiellement de mobiliser les équipes de recherche associées au programme par le biais du CISTE (Conseil International, Scientifique, Technique et Economique pour le co développement

durable), en particulier l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, à Rabat, et l'INRA/IAM, à Montpellier.

2.6 CREER UNE STRUCTURE COMMUNE DE COMMERCIALISATION, IDENTIFIER ET FORMER UN AGENT COMMERCIAL ET ASSURER LA PROMOTION DES PRODUITS

Afin de faciliter la mise en marché, tant au niveau national qu'international, des produits agricoles, et éventuellement artisanaux, une structure commune de commercialisation sera créée. Un agent technico-commercial, localisé au Maroc, recevra une formation appropriée et aura à sa charge la promotion et la vente des produits.

2.7 CREER DES ESPACES DE COMMERCIALISATION POUR LES PRODUITS DE TERROIR

Afin de faciliter la commercialisation de leurs produits, en particulier auprès des touristes, M&D entamera une réflexion sur la meilleure façon d'aider les producteurs des zones de montagne à s'organiser pour la commercialisation locale. Le projet pourrait déboucher sur la mise en place de 2 espaces de commercialisation à Tiznit et à Taliouine.

Chacune des organisations de producteurs du réseau M&D pourra y avoir son propre point de vente. Le but est de rapprocher ainsi les coopératives, associations et groupements divers les uns des autres, au moins dans leur fonction commerciale, alors qu'ils sont très dispersés sur le terrain, d'accroître les possibilités de vente mais aussi de créer des emplois pour les jeunes tout en respectant la structure des espaces commerciaux en zone berbère qui prend la forme de très petites boutiques rassemblées dans un souk.

2.8 METTRE EN ŒUVRE LES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE 20 VILLAGES

La construction des auberges rurales (programme Commission européenne/AFD/ADS), se termine dans les villages touristiques². Les aménagements complémentaires, destinés à améliorer l'accueil des touristes, doivent maintenant être réalisés dans les villages, comme cela a été prévu dès le départ du projet.

En 2009, l'appui de M&D se poursuivra en matière de signalisation des auberges et le balisage des sentiers ainsi que sur la mise en œuvre d'une démarche régulière de nettoyage des douars par les villageois.

2.9 METTRE EN PLACE UNE STRUCTURE DE REGROUPEMENT TOURISTIQUE, EN FORMER SES RESPONSABLES ET GERER LES SEJOURS EN PARTENARIAT AVEC DES VOYAGISTES ET LES BOTS

L'accès au marché touristique national, comme international (Europe) devra être amélioré, ce qui passe par un renforcement des capacités, par l'organisation des acteurs, par une amélioration globale de la qualité de l'offre et par la production d'outils de diffusion.

Les prestataires de services touristiques locaux, à commencer par les 20 auberges rurales déjà construites ou en cours d'achèvement, ainsi que les autres structures d'accueil de la zone et les guides, doivent être amenés à se regrouper pour contrôler la qualité des prestations, se concerter sur les tarifications, participer à la mise en place des formations pour leur personnel

² Voir en annexe la liste des migrants investisseurs

comme pour leurs gestionnaires... L'objectif est de mettre en place une structure de regroupement ayant pour vocation de coordonner la gestion des circuits et séjours en partenariat avec les agences de voyages et les Bureaux d'Orientation Touristique (BOT) susceptibles de promouvoir l'offre touristique locale.

Les responsables de cette structure de regroupement seront formés et accompagnés. Ils seront amenés à gérer les circuits et séjours en partenariat avec des voyagistes et les BOT. Des supports de promotion seront actualisés/réalisés et diffusés (dépliants, brochure, site Internet,...).

2.10 FORMER LES RESPONSABLES DES AUBERGES RURALES ET LES ANIMATEURS TOURISTIQUES

La formation des gestionnaires des auberges existantes, comme celle du personnel qui y est employé, a débuté en 2007, mais elle reste notoirement insuffisante, compte tenu du très faible niveau des personnes concernées. Cette formation sera renforcée en 2009. Cette action est d'autant plus urgente que les auberges s'ouvrent à la clientèle et sont en passe d'obtenir l'autorisation d'exploiter. Cette formation doit concerner la gestion, la sécurité, l'hygiène, la gastronomie et la nutrition, l'entretien.

Les animateurs touristiques de pays, afin d'améliorer la qualité de leur prestation, d'obtenir leur agrément de guide touristique, et finalement de devenir des interlocuteurs privilégiés des voyagistes, seront formés (règles de sécurité, connaissance de l'environnement naturel et humain, ...)

2.11 REALISER LES ETUDES DE FAISABILITE ET LE MONTAGE DE NOUVEAUX PROJETS DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE DIVERSIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Des aménagements à caractère sportif, tels que l'installation de *via ferrata*, le balisage et l'homologation de circuits de randonnée ou à caractère patrimonial, tels que la restauration des greniers fortifiés (« agadirs ») doivent être entrepris pour permettre une valorisation du patrimoine local et une diversification de l'offre. Les activités proposées concernent à la fois la population locale, surtout les jeunes, et les touristes, les randonneurs en particulier, qui constituent l'essentiel de la clientèle potentielle.

2.12 AMELIORER L'ACCES AU MARCHE TOURISTIQUE, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Cette action est prioritaire car les auberges rurales, comme les chambres d'hôte ont besoin de clients. L'action visera notamment à mobiliser la clientèle européenne, en particulier celle de la rive nord de la Méditerranée, en provenance de France, d'Italie et d'Espagne, en priorité. En parallèle, M&D étudiera avec les autorités marocaines du tourisme la meilleure façon de mobiliser la clientèle urbaine marocaine, encore beaucoup trop peu tournée vers le tourisme intérieur.

L'action consistera en premier lieu à appuyer l'organisation de déplacements dans la zone pour des représentants des organisations susceptibles d'envoyer des clients : grands Comités d'Entreprises français, tels que le CCAS d'EDF, structures d'éducation populaire telles que la Ligue de l'enseignement ou la Fédération Léo Lagrange, organisations et agences de tourisme social telles que l'UCPA ou Arvel, agences associatives de tourisme regroupées au sein de l'ATES - Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire.

La deuxième action consistera à concevoir, réaliser et diffuser les supports de communication (dépliants, brochures,...) et à actualiser le site Internet tourisme.

La troisième action consistera à rencontrer, en France et au Maroc, les divers partenaires potentiels (voyagistes) susceptibles d'être intéressés pour gérer la demande en tourisme rural solidaire en partenariat avec la future structure de regroupement des prestataires de services touristiques locaux. M&D jouera un rôle d'interface et facilitera la signature de conventions avant de s'impliquer, de manière dégressive, dans le respect des engagements des différentes parties.

2.13 CREATION DE MAISONS D'HOTE VILLAGEOISES

Les villages ne disposant pas d'auberge ne peuvent pas accueillir de touristes actuellement, par manque de structures d'hébergement et d'alimentation. En même temps, des familles pauvres, souvent dépourvues de terres de culture, ne disposent d'aucune ressource.

Afin de compléter le dispositif d'accueil des voyageurs, il est prévu de créer au moins 4 maisons d'hôte. Dans cette optique, M&D se propose d'aider des familles démunies et des femmes à améliorer leur habitat traditionnel, souvent assez vaste, mais dépourvu du confort minimum, pour réaliser de l'accueil « chez l'habitant ».

En 2009, les premières chambres d'hôte devraient voir le jour à Taltgmoute.

3. AMELIORATION DE L'ACCES DE LA POPULATION AUX SERVICES PUBLICS

Ici encore, le rôle des associations de migrants, co - financeurs des projets d'eau potable et d'assainissement dans leurs villages d'origine, est essentiel.

3.1 REALISER DE NOUVEAUX PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Préalablement à la réalisation de projets AEP et assainissement, l'évaluation des ressources en eau des villages doit se poursuivre, complétée par des études socio- économiques Ces éléments devraient permettre de sélectionner au moins 5 douars bénéficiaires.

Les enquêtes de terrain, les réunions d'information et le travail de synthèse seront financés par les collectivités territoriales françaises associées à ces projets, dont la Communauté Urbaine du Grand Lyon.

M&D organisera les réunions d'information technique et organisationnelle concernant chaque projet. Elle réalisera ensuite les actions de mise en place des projets et en assurera la supervision. En 2009, M&D compte appuyer 6 villages pour la réalisation totale ou partielle de réseaux d'adduction d'eau.

Elle aidera par ailleurs les associations villageoises à sélectionner les personnes chargées de l'entretien des ouvrages et de la gestion des dispositifs.

3.2 REALISER UN NOUVEAU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ECOLOGIQUE

M&D se propose de réaliser un nouveau réseau d'assainissement écologique, incluant des solutions de réutilisation des eaux usées (REU). Un projet est en cours à Ait Iktel et devrait s'achever avant la fin 2009.

3.3 FORMER LES HABITANTS A LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Cet aspect est essentiel. Des progrès considérables sont à faire dans ce domaine. Les représentants de la population des villages qui auront bénéficié d'un projet d'adduction d'eau potable ou d'un projet d'assainissement, seront formés à une gestion rationnelle de l'eau.

Des supports pédagogiques seront adaptés ou créés pour les réunions de sensibilisation sur le thème de l'eau et de l'assainissement (et/ou tout autre outil adapté) sera réalisé.

3.4 AMELIORER LE DISPOSITIF D'EVACUATION DES MALADES

L'isolement de certaines zones pose de graves problèmes pour l'évacuation des malades vers les centres hospitaliers. M&D se propose de renforcer son action dans ce domaine et de fournir 2 ambulances et du matériel médical à des Cercles et Communes rurales n'en disposant pas à ce jour.

3.5 FORMER LE PERSONNEL DE SANTE

Le personnel de santé de ces zones sera formé en parallèle à la mise en place des ambulances. Cette formation touchera 6 sages femmes, des équipes mobiles, ainsi que des jeunes villageois qui seront formés aux soins d'urgence.

3.6 METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR LES MIGRANTS VIEILLISSANTS

Outre la relance du Bureau implanté à Taliouine, une nouvelle structure devrait voir le jour à Tinghir en partenariat avec les administrations marocaines concernées pour orienter et accompagner les MRE retraités et leurs familles dans leurs démarches vis-à-vis des caisses d'assurance vieillesse marocaines et françaises. Un relais sera établi en France avec les services sociaux concernés pour décortiquer les dossiers complexes ou litigieux transmis du Maroc et rechercher les pièces nécessaires à la reconstitution du dossier de la carrière professionnelle de la personne. Cette structure aura également le rôle d'information permanente sur l'évolution des retraites et pensions. Enfin elle aura à accompagner les femmes délaissées, restées au pays, souvent avec enfants, pour obtenir réparation.

En parallèle, et à la demande de la région Souss Massa Drâa une caravane d'information et d'accompagnement des migrants retraités est en projet.

4. AMELIORER L'ENVIRONNEMENT, GERER LES RESSOURCES NATURELLES

4.1 PRESERVER LES EAUX DE SURFACE

Afin de contribuer à apporter des solutions aux problèmes actuels de sécheresse endémique, au surpâturage, de déforestation intensive, et pour anticiper les fortes irrégularités climatiques qui se profilent, M&D se propose de construire une retenue collinaire en 2009. Les associations de migrants seront autant que possible impliquées dans le processus de préparation et suivi du projet ainsi que dans son cofinancement.

La Direction de l'Hydraulique, les Bassins de l'Eau, des représentants des usagers de l'eau des bassins versants retenus et tout acteur concerné par les ressources en eau locales seront

impliqués pour que la construction de ces retenues collinaires permette d'amorcer une approche GIRE.

Ces ouvrages, réalisés avec l'apport en main d'œuvre de la population locale, devraient permettre de protéger l'environnement et d'assurer un meilleur approvisionnement en eau potable comme en eau d'irrigation pour les agriculteurs.

L'action 2009 consistera à réaliser les études techniques, à construire les ouvrages d'accumulation (bassins et impluviums principalement), à aménager les bassins versants (retenues collinaires) tout en cherchant à favoriser le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources connexes.

Chaque projet fera l'objet d'une convention entre l'Association villageoise, la Commune rurale concernée et M&D.

4.2 REALISER UN PROJET PILOTE DE REBOISEMENT

Un projet pilote de reboisement, à caractère écologique (ressource naturelle reconstituée) et économique (tourisme), sera réalisé.

M&D étudiera, avec l'appui de Hautes Terres de Provence et du GERES (Marseille) la possibilité de mobiliser des cofinancements pour le reboisement dans le cadre du mécanisme de compensation des émissions de gaz à effet de serre générée par le trafic touristique.

Les jeunes issus de la migration, qui seront amenés à participer à des chantiers sur place, pourront avoir un rôle déterminant. En France, au retour, ils pourront contribuer à sensibiliser les parents, membres des associations de migrants, souvent peu sensibles aux questions environnementales.

4.3 REALISER UN PROJET PILOTE DE RAMASSAGE DES DECHETS SOLIDES

Dans le prolongement de l'étude réalisée en 2008 dans 16 villages sur l'élimination des déchets solides, M&D prévoit à partir de 2009 la mise en place d'un projet pilote de résorption de ces déchets dans 8 villages concernés par le programme tourisme.

Ce projet comportera un important volet animation et formation au profit de cadres associatifs, d'élus locaux, de femmes et de jeunes et des aubergistes sur les possibilités de réduction de la production de déchets plastiques et piles et les moyens de tri ou de valorisation de ces matières.

4.4 SENSIBILISER LES HABITANTS DES VILLAGES CIBLES A L'ENVIRONNEMENT

Les habitants des villages touristiques, comme les élus locaux, devront être sensibilisés au thème de la conservation des ressources naturelles et de la préservation du patrimoine naturel, du patrimoine bâti et du patrimoine culturel.

Cette sensibilisation se fera à l'occasion d'une série de réunions dans les villages tout au long du programme. Des supports pédagogiques, à utiliser lors des réunions de sensibilisation sur le thème de l'eau et de l'environnement, seront réalisés.

4.5 ASSURER L'ENTRETIEN DES 20 VILLAGES TOURISTIQUES

Les villages touristiques devront être entretenus et régulièrement nettoyés par les habitants, en particulier par le biais d'une mobilisation des femmes organisées en associations.

Un travail spécifique sera réalisé par M&D auprès des associations.

5. AMELIORER LA COORDINATION DES MIGRANTS MAROCAINS ET IMPLIQUER LES ASSOCIATIONS, EN PARTICULIER DES JEUNES GENERATIONS, DANS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

5.1 FAIRE CONNAITRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES MIGRANTS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

M&D organisera des journées de rencontres impliquant des partenaires tels que le FORIM, le COSIM Rhône Alpes, les collectivités locales, etc.

Par ailleurs, M&D valorisera l'implication des migrants et des jeunes issus de l'immigration dans l'Economie Sociale et Solidaire et la Coopération Internationale, à l'occasion de manifestations telles que la semaine de la solidarité internationale, qui est organisée chaque année en novembre, le forum de l'économie sociale et solidaire.

5.2 CONTRIBUER A L'AMELIORATION DES CAPACITES DE GESTION DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS

M&D contribuera à améliorer les capacités de gestion d'associations anciennes, telles que Jeunesse et Développement, créée en 2005, ou plus récentes comme Aguerdane, créée en 2008, au moyen d'un accompagnement continu qui se traduira par l'organisation d'ateliers auxquels la présence des femmes sera vivement encouragée.

5.3 APPUYER LA CREATION D'ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE AVEC LES JEUNES ISSUS DE LA MIGRATION

M&D continuera de participer, comme opérateur d'appui au sein du PRAOSIM (Forim) auprès des associations récentes de migrants œuvrant dans le développement de leur pays d'origine.

Elle réalisera un travail d'animation auprès des associations de migrants de façon à favoriser la création d'associations de jeunes ouvertes à la solidarité internationale. Il s'agit de contribuer à améliorer la relation inter générationnelle : favoriser la communication entre les parents et les adolescents, faire découvrir aux jeunes la réalité des régions d'origine de leurs parents. M&D répondra aux demandes de nouveaux groupes en leur apportant un appui-conseil. Des réunions périodiques d'information seront organisées dans les foyers ADOMA et dans les grandes villes. M&D jouera également un rôle de médiation entre les villageois et les migrants.

Cela devrait aboutir à la création d'au moins une nouvelle structure associative d'ici la fin 2009.

5.4 FAVORISER LA CONCRETISATION DE PROJETS DE JEUNES ISSUS DE LA MIGRATION

L'action consistera à favoriser la concrétisation de petits projets à caractère économique ou environnemental, de projets de petites infrastructures, mais aussi de projets sociaux et

solidaires, portés par des jeunes français issus de la migration et concernant les villages de leurs parents situés au sud Maroc. Un appui technique pourra être apporté aux associations de jeunes pour le montage de projet et la recherche de financements, notamment dans le cadre du dispositif PRAOSIM et en relation avec des partenaires tels que la Fondation ADOMA.

En complément, et afin de toucher un maximum de jeunes, une information continue sera diffusée via le site internet de M&D et un mailing électronique sera effectué sur les manifestations et dispositifs d'appui techniques et financiers existants. Par ailleurs, un accueil est assuré dans les locaux de M&D pour orienter les porteurs de projets collectifs.

5.5 AMELIORER LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DE LA JEUNESSE ISSUE DES MIGRATIONS SUR SA CULTURE ET SUR LES PRATIQUES DE CODEVELOPPEMENT

Un atelier d'échanges sur les pratiques de codéveloppement et le rôle actuel et potentiel des migrants sera organisé au profit de représentants d'OSIM intervenant au Maroc, mais également dans d'autres pays.

Des passerelles seront établies entre les jeunes issus de parents immigrés et de jeunes marocains lors d'activités d'échange et de formation mises en œuvre dans le cadre du « Programme de renforcement des capacités des jeunes de la Région de Souss Massa Draa » financé par le MAEE (PCM 2).

5.6 ORGANISER DES PROJETS D'ECHANGES AVEC LES LOCALITES D'ORIGINE, EN PARTICULIER AVEC DES JEUNES ISSUS DE LA MIGRATION

Des visites d'échanges, impliquant principalement des jeunes issus de la migration, seront organisées dans le cadre de construction d'infrastructures (école, ...), d'activités liées au tourisme (balisage des sentiers, conservation du patrimoine bâti), ou encore à la collecte et/ou l'élimination des déchets solides.

Ces échanges seront portés par des partenaires associatifs tels que les centres sociaux, la Fédération des Scouts de France et les associations de migrants.

6. CAPITALISER ET DIFFUSER LA PRATIQUE DE M&D, RENFORCER L'ORGANISATION

6.1 REALISER UNE EVALUATION-CAPITALISATION GLOBALE DE LA PRATIQUE DE M&D

En 2000, le GRET a réalisé pour le compte de M&D, une « évaluation-capitalisation des initiatives locales de développement » (ECIL). C'est sur la base de cette évaluation qu'ont été engagées les activités génératrices de revenus évoquées supra : coopératives agricoles et artisanales, tourisme rural solidaire. Une nouvelle évaluation, plus complète, est indispensable, près de 10 ans après l'évaluation ECIL. Elle devra porter sur les impacts de développement sur le long terme (« outcomes ») dans les quatre dimensions du développement durable :

- *sociale* : impact sur la pauvreté, sur les équilibres hommes/femmes, sur le travail des enfants, sur l'élargissement des accès aux biens publics élémentaires...,
- *économique* : emplois, création d'entreprises, évolution des niveaux de revenus des villageois, constitution d'une épargne villageoise et ses usages...,

- *environnementale* : énergie, usages des ressources rares, protection de l'environnement....
- *institutionnelle* : consolidation de la société civile et des institutions créées lors des différentes actions mises en œuvre (non seulement les Associations villageoises en tant que telles, mais aussi les dispositifs de gestion collective des équipements créés : électrification, hydraulique,...)

Elle aura pour but de faire le bilan des actions réalisées et de formuler des recommandations pour les années qui viennent. Elle permettra de disposer d'un document final qui fera le point sur les aspects méthodologiques, et notamment la méthode participative adoptée et le rôle des migrants dans les processus en cours.

A terme, ce travail d'évaluation pourra être transformé en un manuel : « *Méthodologie du développement local : l'expérience de M&D au Maroc* » qui devrait combiner connaissances théoriques (sur les critères et méthodes d'évaluation : que cherchons nous à mesurer ? et comment ?) et connaissances pratiques (connaissance du travail mené, confiance des acteurs de terrain dans les évaluateurs et la démarche...).

6.2 PARTAGER LA PRATIQUE DE M&D AVEC D'AUTRES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Les principes et les pratiques du codéveloppement intéressent un nombre croissant d'institutions nationales et internationales. Depuis des années, M&D travaille sur ce sujet et développe des actions dont les résultats, comme les méthodes, pourraient utilement être diffusés. L'évaluation - capitalisation proposée y contribuera.

La valorisation de ces acquis, pour les faire connaître et les partager/confronter à d'autres pratiques dans d'autres régions du Maroc et d'autres pays d'émigration ainsi qu'avec les OSIM présentes dans les pays d'accueil d'Europe prendra plusieurs formes.

En parallèle, des échanges d'expériences seront organisés dans le cadre d'une recherche comparative des liens existants entre phénomènes migratoires et développement (Maroc/France, Mali/France, ...).

Par ailleurs, M&D adaptera son *site Internet* pour qu'il serve mieux à la diffusion de l'expérience.

6.3 CONCEVOIR ET METTRE EN FONCTIONNEMENT UN DISPOSITIF DE PROGRAMMATION SUIVI EVALUATION DE L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE DE M&D

Afin d'améliorer le fonctionnement d'ensemble de M&D, un nouveau dispositif de programmation suivi et évaluation devra être mis au point et appliqué. Il devra être élaboré de manière participative à l'occasion des premiers séminaires et ateliers internes.

C'est avec cet outil que le travail de « programmation glissante » du CORIAM, incrémentée chaque année, sera conduit.

6.4 AMELIORER LE NIVEAU DE FORMATION DE L'EQUIPE DE M&D

Compte tenu de l'évolution des programmes d'action et des besoins en compétences dans des domaines très variés, les 15 salariés (4 en France et 11 au Maroc) de M&D seront mobilisés pour la mise en œuvre du CORIAM. Ces salariés doivent pouvoir bénéficier d'un programme ad-hoc de formation-action. Les besoins principaux concernent en particulier, le droit, l'économie, la gestion, la communication, les ressources humaines, la coordination de réseau.

Cette formation pourra se faire de quatre façons : par la participation à des séminaires et ateliers, par la participation à des stages dans d'autres projets (en particulier en liaison avec le PCM 2), par l'implication dans le processus d'évaluation-capitalisation, par des formations spécifiques de courte durée.

6.5 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC NOS ADHERENTS

M&D compte à ce jour plus de 80 adhérents et reçoit régulièrement des dons privés : jusqu'à présent, la contrepartie proposée par l'association se limitait à la délivrance des justificatifs fiscaux et à l'envoi de la lettre d'information aux cotisants et donateurs. En outre, seuls les administrateurs de la structure et leurs proches sont réellement informés et mobilisés dans le cadre des activités mises en œuvre. En 2009, M&D souhaite se rapprocher de ses adhérents en améliorant la communication sur ses projets en France et au Maroc et si possible, en développant sa « vie associative ».